

Inscriptions aux activités périscolaires

Mode d'emploi

2026 / 2027

À partir du mercredi 8 juillet !



Je souhaite que mon enfant fréquente le périscolaire

Les temps périscolaires rassemblent :

- l'accueil du matin entre 7h et 8h30 ;
- la restauration le midi (cantine) entre 11h30 et 13h30 ;
- l'accueil du soir maternel entre 16h30 et 19h (horaire de départ libre) ;
- l'accueil du soir élémentaire entre 16h30 et 19h pour des activités (départ libre) ;
- l'étude pour les élémentaires entre 16h30 et 18h (aide aux devoirs avec départ uniquement à 18h), possibilité d'accueil en post-étude jusqu'à 19h ;
- l'accueil de loisirs les mercredis et les vacances scolaires avec une arrivée entre 7h et 9h et un départ entre 17h et 19h ou un accueil en demi-journée (le matin départ entre 13h30 et 14h l'après-midi arrivée entre 11h15 et 11h30).

Procédure d'inscription

Je me rends sur mon Espace Citoyens via le site internet de la ville ou directement à cette adresse :

espace-citoyens.net/osny/espace-citoyens/CompteCitoyen

- À partir du 8 juillet, je remplis ou je mets à jour mon **dossier périscolaire** en cliquant sur
- Dès le lendemain, je peux **inscrire mon enfant aux activités souhaitées** en cliquant sur
- Au minimum 3 jours ouvrés avant la rentrée scolaire, je **réserve les jours de présence aux activités** en cliquant sur



En juillet et en août, vous pouvez appeler le 01 34 25 42 57 ou écrire un mail : periscolaire@ville-osny.fr.

À la rentrée scolaire, vous pouvez joindre le directeur périscolaire de votre école.

A. de St Exupéry	Idriss Hocianat	01 71 66 44 60	accueil.stexupery@ville-osny.fr
Lameth	Jonathan Monteiro	01 71 66 44 39	accueil.lameth@ville-osny.fr
Paul Roth	Olivia Ellul	01 34 25 42 76	accueil.paulroth@ville-osny.fr
Yves Le Guern	Régis Chiari	01 30 30 63 04	accueil.ylg@ville-osny.fr
Ravinière / Vignes	Cyliane Marta	01 71 66 44 49	accueil.raviniere@ville-osny.fr

Pour l'école d'Immarmont contacter le 01 34 25 42 57 ou periscolaire@ville-osny.fr

La restauration scolaire

La ville d'Osny propose deux menus afin que tous les petits osnysois puissent profiter, chaque jour, d'un repas équilibré.

Menu classique Un repas ouvert à tous les aliments.

Menu Végé (+) Un menu sans viande, avec œuf, poisson ou produit laitier.

Le choix du menu est obligatoire et valable toute l'année.

Vous devez vous rendre sur l'onglet santé de votre enfant pour choisir son menu.



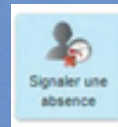
La gestion de mes réservations

Il est possible de réserver les activités à l'année, sauf pour les vacances.

Les réservations sont ouvertes après chaque période de congés pour les prochaines vacances (exemple : début septembre, je peux réserver pour les vacances d'automne).

Activités	Délai de réservation
Accueil du matin	Pas de réservation
Restauration scolaire hors mercredi (cantine)	Au plus tard, 3 jours ouvrés avant la fréquentation
Accueil du soir	Au plus tard, la veille avant minuit
Étude et post-étude	Au plus tard, la veille avant minuit
Accueil de loisirs le mercredi	Au plus tard, 3 jours ouvrés avant la fréquentation
Vacances scolaires hors vacances d'été	Au plus tard, 15 jours calendaires avant le 1 ^{er} jour des vacances
Vacances d'été	Au plus tard, le 15 juin de l'année en cours pour les mois de juillet et août

Si votre enfant est absent, pensez à le signaler dans les 72h via l'Espace Citoyens en cliquant sur



Retrouvez toutes les conditions de facturation dans le règlement des activités périscolaires et extrascolaires, disponible sur l'Espace Citoyens dans « **Édition de document** » puis « **enfance** »

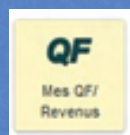


Lors des vacances scolaires, le nombre d'animateurs dépend des réservations. Pour des raisons de sécurité, sans réservation, l'accueil de votre enfant ne sera pas garanti.

Calcul du quotient familial

Vous pouvez bénéficier de tarifs spécifiques en fonction de votre quotient familial pour les activités périscolaires, les animations jeunesse et l'enseignement artistique. Le quotient familial est valable jusqu'au mois de décembre.

Sur la page d'accueil, cliquez sur ce bouton :



Tarifs

Vous pouvez visualiser directement votre tarif sur l'Espace Citoyens, onglet « **simulation des tarifs** ».

Ou contactez le service des régies pour les activités périscolaires et jeunesse au **01 34 25 42 18 / 27 90** ou **regie@ville-osny.fr**

Paielement des factures périscolaires

- Paiement mensuel en ligne sur l'**Espace Citoyens**.
- Prélèvement automatique en fournissant un RIB et en signant le mandat SEPA sur l'**Espace Citoyens**.
- Paiement en espèces ou CB : au service des régies sur RDV.

Paielement en 1 fois par chèque à l'ordre de RR FACTURATION : déposez le chèque dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de ville située à l'entrée du parc ou à l'accueil de la mairie, 14 rue William Thornley (dans une enveloppe fermée à l'attention du service des régies).